

Rapports conjoints au PACP – FARR et programmes du budget de 2021

Dans le cadre de la réponse du gouvernement au Dix-septième rapport du Comité permanent des comptes publics (PACP), intitulé *Fonds d'aide et de relance régionale* (le rapport du PACP), les agences de développement régional (ADR) se sont engagées à présenter au PACP un rapport d'étape en mai 2023. Ce rapport répond aux demandes du PACP et donne un aperçu des activités entreprises, achevées et en cours en réponse aux recommandations formulées par le Bureau du vérificateur général (BVG) dans ses rapports respectifs sur les nombreux programmes d'aide et de relance liés à la pandémie de COVID-19.

- Fonds d'aide et de relance régionale (FARR)
- Initiative de relance régionale de l'aérospatiale (IRRA)
- Fonds canadien de revitalisation des communautés (FCRC)
- Fonds pour l'emploi et la croissance (FEC)
- Initiative d'appui aux grands festivals et événements (IAGFE)
- Fonds d'aide au tourisme (FAT)

Ces initiatives aident les secteurs les plus touchés par la pandémie de COVID-19, et fournissent un soutien aux entreprises, aux organisations et aux communautés canadiennes afin de leur permettre de se rétablir, de croître et de prospérer après la pandémie. Les ADR ont intégré les leçons retenues du FARR à l'exécution des initiatives de relance liées à la COVID-19, ce qui leur a permis d'améliorer la façon dont elles exécutent les programmes liés à la pandémie, d'assurer une meilleure coordination et transparence, et de promouvoir l'équité, en plus de présenter de meilleurs rapports sur les résultats.

Rapport 1 : Recommandation n° 1 du Comité

L'Agence de promotion économique du Canada atlantique, Développement économique Canada pour les régions du Québec, l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario, l'Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario, Développement économique Canada pour les Prairies, Développement économique Canada pour le Pacifique et l'Agence canadienne de développement économique du Nord, (ci-après, les agences de développement régional) doivent présenter au Comité permanent des comptes publics de la Chambre des communes un rapport d'étape conjoint sur les cibles fixées pour le soutien aux groupes sous-représentés. Ces cibles devraient être établies pour chacun des cinq programmes de relance liés à la COVID-19 annoncés dans le budget fédéral de 2021, soit le Fonds canadien de revitalisation des communautés, le Fonds d'aide au tourisme, le Fonds pour l'emploi et la croissance, l'Initiative d'appui aux grands festivals et événements, et l'Initiative de relance régionale de l'aérospatiale. Un rapport final conjoint portant sur l'atteinte de ces objectifs pour 2022-2023 devrait aussi être présenté.

Comme il est mentionné dans le rapport d'étape déposé par les agences de développement régional (ADR) en décembre 2022, des cibles ont été établies pour les groupes sous-représentés pour trois des cinq initiatives, s'il y a lieu, à la lumière des objectifs et de la clientèle cible de chacune.

Le tableau 1 à la page suivante présente un sommaire des résultats obtenus à ce jour selon les indicateurs choisis au sein de chaque programme. Des renseignements supplémentaires sur chacun des programmes par ADR se trouvent à l'annexe A – Rapport d'étape des programmes du PACP – Programmes du budget de 2021.

Il n'était pas approprié d'établir des cibles pour les groupes sous-représentés pour le Fonds canadien de revitalisation des communautés (FCRC), qui soutenait les organisations à but non lucratif, les municipalités et d'autres organisations locales (p. ex. des organisations autochtones) afin d'agrandir ou d'améliorer des espaces publics, de favoriser la revitalisation communautaire et d'assurer l'accessibilité pour un vaste éventail d'utilisateurs, y compris des membres de groupes sous-représentés. Toutefois, conscient des défis uniques auxquels les collectivités rurales et éloignées se heurtent, le FCRC a ciblé son soutien à 550 collectivités rurales et éloignées et a consacré 250 millions de dollars de l'affectation budgétaire totale de 500 millions de dollars des ADR aux collectivités rurales et éloignées.

L'Initiative d'appui aux grands festivals et événements (IAGFE) n'avait pas non plus de cible établie pour les groupes sous-représentés. L'IAGFE cible son soutien aux événements de grande envergure (p. ex. le Stampede de Calgary) dont les revenus sont supérieurs à 10 millions de dollars afin de garantir la poursuite de leurs activités, de les aider à adapter leurs activités aux nouvelles réalités imposées par la pandémie et de les placer dans une meilleure situation pour l'avenir. L'IAGFE ne se prêtait donc pas à l'établissement de cibles précises pour les groupes sous-représentés.

Il convient de mentionner que l'Initiative de relance régionale de l'aérospatiale (IRRA) n'a pas été exécutée par l'Agence canadienne de développement économique du Nord et l'Initiative d'appui aux grands festivals et événements (IAGFE) n'a pas été exécutée par l'Agence de promotion économique du Canada, l'Agence canadienne de développement économique du Nord et l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario, étant donné l'absence de demandeurs admissibles dans leurs régions.

Tableau 1 – Résumé de l'état des résultats concernant les programmes du budget de 2021

Programme	Mesure	Objectif ¹	Source des données	Résultats au 31 mars 2023	État
IRRA	Participation des femmes dans l'industrie de la fabrication aérospatiale	11 095 travailleuses d'ici 2024	Recensement 2024 de Statistique Canada	S.o. ²	En cours
IRRA	Participation des femmes dans l'industrie du transport aérien	27 650 travailleuses d'ici 2024	Recensement 2024 de Statistique Canada	S.o. ³	En cours
FCRC	Soutien ciblé aux collectivités rurales et éloignées	550 collectivités rurales/éloignées servies d'ici le 31 mars 2023	Rapport sur les programmes des ADR	1 131 bénéficiaires responsables de projets réalisés en milieu rural/éloigné	Atteint
FCRC	Soutien ciblé aux collectivités rurales et éloignées	250 M\$ d'une allocation totale de 500 M\$ d'ici le 31 mars 2023	Rapport sur les programmes des ADR	374,6 M\$ en contributions	Atteint
FAT	Soutien ciblé aux groupes sous-représentés ⁴	Soutien à 200 entreprises ou organisations appartenant à des groupes sous-représentés d'ici le 31 mars 2024	Rapport sur les programmes des ADR	461 entités soutenues ⁵	Atteint
FAT	Soutien ciblé aux groupes sous-représentés	140 M\$ de l'allocation de 700 M\$ d'ici le 31 mars 2024	Rapport sur les programmes des ADR	557,3 M\$ en contributions	Atteint
FEC	Soutien ciblé aux entreprises créées après janvier 2020	70 M\$ à l'échelle nationale d'ici le	Rapport sur les	59,3 M\$ à de	En

¹ Avec la récente prolongation du FCRC et de l'IAGFE, les résultats connexes sont provisoires.

^{2,3} Puisque les résultats de l'IRRA seront confirmés au moyen du recensement national de 2024, un rapport subséquent sur cette initiative seule pourrait être présenté en 2025 lorsque les données du recensement seront disponibles.

⁴ Pour les besoins des programmes du budget de 2021, les « groupes sous-représentés » sont définis comme des entreprises ou des organisations appartenant à des femmes, à des Autochtones, à des membres des communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM), à des personnes handicapées, à de nouveaux arrivants au Canada et immigrants, à des communautés noires, à des communautés racisées et à des personnes 2ELGBTQI+, ou comme étant dirigées ou majoritairement dirigées par des membres de ces groupes. Des définitions complètes de chacun de ces groupes se trouvent à l'onglet Définitions à l'annexe A.

⁵ Il est possible que des personnes se situent dans plusieurs groupes sous-représentés différents et soient comptées plus d'une fois. Par conséquent, il se peut qu'ils ne soient pas mutuellement exclusifs.

		31 mars 2023	programmes des ADR	<i>nouvelles entreprises</i>	cours ⁶
TRF	Soutien ciblé aux groupes sous-représentés ⁷	Soutien à 360 entreprises ou organisations appartenant à des groupes sous-représentés d'ici le 31 mars 2023	Rapport sur les programmes des ADR	<i>1 555 bénéficiaires responsables de projets⁸</i>	Atteint
TRF	Soutien au tourisme autochtone	10 % ou 50 M\$ à l'échelle nationale	Rapport sur les programmes des ADR	<i>14,8 % du financement/ 70,7 M\$ en contributions</i>	Atteint

⁶ Puisque le programme du FEC ne se termine pas avant le 31 mars 2024, les résultats connexes sont provisoires.

⁷ Pour les besoins des programmes du budget de 2021, les « groupes sous-représentés » sont définis comme des entreprises ou des organisations appartenant à des femmes, à des Autochtones, à des membres des communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM), à des personnes handicapées, à de nouveaux arrivants au Canada et immigrants, à des communautés noires, à des communautés racisées et à des personnes 2ELGBTQI+, ou comme étant dirigées ou majoritairement dirigées par des membres de ces groupes. Des définitions complètes de chacun de ces groupes se trouvent à l'onglet Définitions à l'annexe A.

⁸ Il est possible que des personnes se situent dans plusieurs groupes sous-représentés différents et soient comptées plus d'une fois. Par conséquent, il se peut qu'ils ne soient pas mutuellement exclusifs.

Rapport 2 : Recommandation n° 2 du Comité

Les agences de développement régional doivent présenter au Comité un rapport conjoint sur les progrès réalisés afin d'assurer une meilleure coordination, équité et transparence dans la mise en place des cinq programmes de relance liés à la COVID-19 annoncés dans le budget de 2021, soit le Fonds canadien de revitalisation des communautés, le Fonds d'aide au tourisme, le Fonds pour l'emploi et la croissance, l'Initiative d'appui aux grands festivals et événements, et l'Initiative de relance régionale de l'aérospatiale.

Les ADR s'efforcent continuellement de répondre à des besoins régionaux diversifiés et fondés sur le lieu, tout en renforçant la coordination dans l'exécution de ces initiatives. En ce qui concerne les initiatives de relance liées au budget de 2021, les ADR ont adopté des paramètres de programme et des critères d'admissibilité communs afin d'assurer une approche équitable et uniforme (p. ex. un arrivage continu de demandes pour le Fonds pour l'emploi et la croissance) tout en conservant une marge de manœuvre régionale pour tenir compte des réalités des régions. Pour chacune des initiatives, les ADR ont mis sur pied des équipes de mise en œuvre afin d'assurer une meilleure coordination, ainsi que de présenter des messages publics et un contenu Web semblables, par souci d'uniformité et de transparence (p. ex. messages publics et contenu Web), et d'échanger des pratiques exemplaires.

Mesures achevées ou en cours prises par les ADR qui donnent à la recommandation visant les cinq nouvelles initiatives de relance économique liées à la pandémie dans le cadre du budget de 2021 :

- Création de cadres pour la préparation de rapports en vue de recueillir des renseignements uniformes aux fins d'évaluation et de production de rapports (p. ex. demandes semblables et renseignements sur l'inclusivité). **Achevé en juillet 2021.**
- Diffusion de documents destinés au public au format similaire en vue de communiquer des paramètres de financement communs. **Achevé en juillet 2021.**
- Mise sur pied d'équipes spéciales au sein des ADR pour cinq (5)* nouveaux programmes de relance liés à la COVID-19 annoncés dans le budget de 2021, afin d'assurer la coordination des programmes tout en répondant aux besoins précis des régions respectives. **Établi en juin 2021. La collaboration et la communication entre les équipes spéciales au sein des ADR se poursuivent jusqu'à la conclusion des programmes en 2024.**
- Présentation de séances d'information technique aux intervenants ainsi qu'aux nouveaux demandeurs éventuels dans la communication d'exigences en matière d'admissibilité et d'échéanciers de programmes. **Achevé en novembre 2021.**

De plus amples renseignements et d'autres exemples de chacune de ces mesures se trouvent à l'annexe B – Exemples de coordination, d'équité et de transparence des programmes du budget de 2021.

Rapport 3 : Recommandation n° 3 du Comité

Les agences de développement régional doivent présenter au Comité un rapport conjoint sur les mesures prises afin d'assurer la production de rapports exacts et harmonisés sur les résultats de programme tout en s'assurant de tenir adéquatement compte des réalités et besoins distincts des régions où elles mènent leurs activités.

Les ADR reconnaissent l'importance d'adopter des approches harmonisées pour la collecte des données, l'analyse et l'établissement de rapports exacts pour les initiatives exécutées conjointement par plusieurs organisations. Les ADR œuvrent à atteindre et à améliorer l'uniformité et l'exactitude de des indicateurs de rendement, de la collecte des données, de l'analyse et de l'établissement de rapports. À cette fin, lorsqu'elles conçoivent de nouvelles initiatives conjointes, les ADR travaillent ensemble et consultent les intervenants au besoin, pour élaborer des approches communes, tout en tenant compte de leurs circonstances, de leurs réalités et de leurs besoins régionaux et locaux particuliers. Pour soutenir cet objectif, les ADR ont pris les mesures suivantes :

- Élaboration et mise en œuvre de nouveaux systèmes de subventions et contributions, fondés sur une plateforme commune, qui améliore la capacité à recueillir des données et à en rendre compte.
- Établissement de groupes de travail conjoints sur les politiques et les programmes afin de coordonner la conception et l'exécution des programmes du budget de 2021, dont les résultats ont constitué le fondement pour la formation du personnel, la préparation des guides des programmes et l'élaboration et le suivi des résultats. Ces travaux comprenaient la détermination des mesures du rendement communes et des données pour lesquelles l'information est recueillie et signalée à l'aide de définitions fondamentales semblables et de gabarits de rapports. Cela a permis d'assurer une approche cohérente à l'établissement de rapports exacts sur les résultats.
- Élaboration d'une stratégie d'établissement de rapports commune pour les programmes du budget de 2021, y compris des définitions similaires, des gabarits de rapports communs, des indicateurs de programmes communs, et des activités communes visant à accroître l'exactitude et la normalisation des données recueillies. De plus, afin d'améliorer davantage la coordination et l'harmonisation, les ADR ont créé, en novembre 2021, l'Unité de soutien aux ADR (USA) qui préside une réunion bimensuelle pour aborder des domaines d'intérêt commun comme les définitions et les écarts de données. Un exemple de la coordination dans les rapports sur les données entre les ADR au moyen d'un rapport de données commun se trouve à l'annexe C – Gabarit de rapports mensuels des programmes du budget de 2021. Ces rapports mensuels sont coordonnés par l'USA, laquelle regroupe et rassemble ces données, après un examen de la qualité par chacune des ADR responsables.
- Coordination de réunions régulières sur la mesure du rendement afin d'élaborer et de promouvoir des approches communes pour l'établissement de rapports, de créer des outils pour le personnel et de collaborer avec Statistique Canada afin d'étudier différentes sources de données pour suivre les résultats d'une manière qui complète les systèmes de données administratives.

Les ADR demeurent engagées à poursuivre une approche structurée afin de miser sur les pratiques actuelles pour améliorer l'uniformité et l'exactitude de la mesure et des rapports en plus de puiser dans l'expérience des programmes antérieurs et de l'information provenant d'audits et d'évaluations dans le

but d'éclairer la conception de stratégies de mesure du rendement pour de futures initiatives conjointes.

Rapport 4 : Recommandation n° 4 du Comité

Les agences de développement régional doivent présenter au Comité un rapport conjoint contenant les informations suivantes : 1) le nombre de dossiers provenant de bénéficiaires ou dont des montants ont été jugés inadmissibles après coup; 2) les sommes remboursées pour cette raison; 3) les mesures prises pour favoriser le remboursement. Des rapports sur le taux de défaut des prêts remboursables devraient aussi être présentés.

Les ADR ont financé 8 125 projets évalués à 989,5 millions de dollars. Cette aide financière a été fournie directement aux entreprises. En date du 31 mars 2023, les ADR signalent ce qui suit sur la recommandation n° 4 :

- Nombre de projets de bénéficiaires jugés inadmissibles ou dont des montants ont été jugés inadmissibles après coup = 277 projets
- Montants remboursés de ces projets = 4,1 millions de dollars
- Mesures prises pour encourager le remboursement – plusieurs tentatives de communication (par courriel, téléphone, lettres); plans de remboursement souples conformément aux paramètres du programme et ses modalités; envoi de lettres de défaut et de demande de remboursement; poursuivre des mesures de recouvrement avancées, y compris des moyens légaux et des paiements compensatoires de l'ARC.
- Taux de défaut actuel pour les prêts remboursables = 4,4 %

Les définitions suivantes ont été utilisées :

Bénéficiaires/dépenses inadmissibles – comprend, sans s'y limiter, les bénéficiaires inadmissibles et les situations dans lesquelles des bénéficiaires admissibles ont été jugés inadmissibles après coup ou dans lesquelles les fonds ont pu être utilisés pour des dépenses non autorisées dans le cadre du programme, comme celles relevées dans le rapport du BVG.

Défaut – comprend les entreprises qui ont fermé ou qui sont en cours de fermeture, les faillites et les mises sous séquestre, et celles qui ne respectent pas nos accords de contribution.

Des détails supplémentaires se trouvent à l'annexe D – Rapport sur les remboursements dans le cadre du FARR.

En plus de ce rapport, des rapports subséquents sur les taux de défaut seront aussi fournis au PACP aux intervalles indiqués dans la recommandation (30 juin 2024, 31 décembre 2024, 30 juin 2025 et 31 décembre 2025).

Annex A - PACP Program Status Report - Budget 2021 Program

Définitions Générales (Applicables à toutes les initiatives)

Équité et diversité des entreprises/propriétaires: Un organisme appartenant, ou appartenant majoritairement pas un groupe sous-représenté (par exemple: femmes, peuples autochtones, minorités visibles, personnes handicapées, etc.). Appartenu en majorité signifie qu'un ou plusieurs individus de la direction de l'entreprise appartiennent à un des groupes sous-représentés énumérés: appartiennent 50% ou plus de l'organisme; ou qui ont le contrôle à long terme et la direction de l'entreprise, qui ont fait une contribution de capital et qui a un rôle actif dans les décisions stratégiques et la gestion quotidienne de l'entreprise.

Groupes sous-représentés:

Femmes: Personnes s'identifiant au genre féminin (inspiré de Statistique Canada).

Peuples autochtones: Personnes s'identifiant comme étant de Premières nations, d'Inuit ou de Métis. (*Loi sur l'équité en matière d'emploi*)

Membres de communautés de langue officielle en situation minoritaire: Personnes dont la première langue officielle parlée est le langage minoritaire dans la province ou le territoire de résidence.

Personnes handicapées: Les personnes qui ont une déficience durable ou récurrente soit de leurs capacités physiques, mentales ou sensorielles, soit d'ordre psychiatrique ou en matière d'apprentissage et : (a) soit considèrent qu'elles ont des aptitudes réduites pour exercer un emploi; (b) soit pensent qu'elles risquent d'être classées dans cette catégorie par leur employeur ou par d'éventuels employeurs en raison d'une telle déficience. La présente définition vise également les personnes dont les limitations fonctionnelles liées à leur déficience font l'objet de mesures d'adaptation pour leur emploi ou dans leur lieu de travail. (*Loi sur l'équité en matière d'emploi*)

Nouveaux arrivants au Canada ou Immigrants: Personne qui est, ou qui a déjà été, un immigrant reçu ou résident permanent. Il s'agit d'une personne à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence. Les immigrants qui ont obtenu la citoyenneté canadienne par naturalisation sont compris dans ce groupe. Les nouveaux arrivants sont les immigrants reçus qui sont arrivés au Canada au cours des cinq dernières années. (Statistiques Canada)

Communautés noires: Personnes qui sont des membres de la communauté noire.

Communautés racialisées: Personnes autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche (par exemple: Sud-Asiatique, Chinois, Noir, Philippin, Latino-Américain, Arabe, Asiatique du Sud-Est, Asiatique occidental, Coréen et Japonais. (*Loi sur l'équité en matière d'emploi*, Statistique Canada)

2ELGBTQI+: Personnes s'identifiant comme appartenant aux communautés suivantes: deux esprits, lesbiennes, gaies, bissexuelles, transgenres, queers, intersexuées, + (comprend les personnes qui indiquent leur appartenance à divers groupes sexuels et de genre et emploient d'autres terminologies). (Secrétariat 2ELGBTQI+)

Région rurale/éloignée: Région rurale qui sont à l'extérieur des régions métropolitaines centrales.

Espaces extérieurs: Espaces ou établissements extérieur. Par exemple, les installations sans portes ou fenêtres. En plus des parcs, aires de jeu, terrains sportifs (par exemple: terrain de baseball, patinoire extérieur), plages, etc., ceci inclus probablement les marchés en plein air tel les marchés fermier qui ne sont pas des espaces entièrement clos.

G&C Portion of CCRF Allocated to RDAs	Number of Entities (Businesses and Organizations) Owned, Led, or Majority Led by Under-represented Groups ²																		Communities Supported in Rural/Remote Areas		
	<i>The Number of Entities Owned, Led, or Majority Led by Under-represented Groups is not mutually exclusive and is voluntarily self identified by the applicant. Therefore, these indicators will likely not accurately reflect the true inclusiveness representation of the applicants.</i>																		Number of Distinct Communities Supported	Number of Projects	RDA Contribution (\$)
	Women		Indigenous Peoples		Members of Official Language Minority Communities		Youth		Persons with Disabilities		Newcomers to Canada and Immigrants		Black Communities		Racialized Communities		2SLGBTQI+				
	Number of Projects	Value of Projects	Number of Projects	Value of Projects	Number of Projects	Value of Projects	Number of Projects	Value of Projects	Number of Projects	Value of Projects	Number of Projects	Value of Projects	Number of Projects	Value of Projects	Number of Projects	Value of Projects	Number of Projects	Value of Projects			

Fonds canadien de revitalisation des communautés (FCRC)

Date de début (Date de lancement)(MM-JJ-AAAA): 06-23-2021
 Date de fin (MM-JJ-AAAA) 31/03/2023

Agence de développement régionale (ADR)																					
Nouveau Brunswick	0	\$0	7	\$2,363,291	24	\$2,074,710	4	\$1,215,645	1	\$6,750	0	\$0	0	\$0	1	\$110,000	0	\$0	82	115	\$16,471,387
Terre-Neuve et Labrador	0	\$0	6	\$1,245,110	0	\$0	0	\$0	0	\$0	1	\$150,000	0	\$0	1	\$497,250	0	\$0	122	170	\$13,542,680
Nouvelle Écosse	1	\$250,000	11	\$2,099,300	6	\$440,701	19	\$1,559,842	6	\$874,707	2	\$119,430	1	\$88,669	2	\$254,951	0	\$0	128	265	\$19,757,350
Île-du-Prince-Édouard	4	\$216,039	2	\$722,195	3	\$414,918	1	\$120,000	1	\$34,550	0	\$0	0	\$0	0	\$0	0	\$0	47	76	\$7,764,490
Agence de promotion économique du Canada Atlantique (APECA)	5	\$466,039	26	\$6,429,896	33	\$2,930,329	24	\$2,895,487	8	\$916,007	3	\$269,430	1	\$88,669	4	\$862,201	0	\$0	379	626	\$57,535,907
Développement économique Canada pour les régions du Québec (DEC)	135	\$45,637,293	25	\$14,722,266	28	\$9,826,645	59	\$22,183,405	21	\$8,575,539	13	\$5,035,492	7	\$3,862,484	8	\$4,113,731	11	\$4,990,485	185	216	\$69,565,361
Yukon	5	\$1,130,508	4	\$2,050,617	0	\$0	2	\$551,232	0	\$0	0	\$0	0	\$0	1	\$490,000	0	\$0	4	4	\$2,315,410
Territoires du Nord-Ouest	1	\$150,000	10	\$2,713,253	0	\$0	0	\$0	0	\$0	0	\$0	0	\$0	1	\$686,910	1	\$130,000	10	13	\$4,997,192
Nunavut	2	\$1,066,018	9	\$2,972,256	1	\$350,000	2	\$800,000	1	\$500,000	0	\$0	0	\$0	0	\$0	0	\$0	6	12	\$3,795,751
Agence canadienne de développement économique du Nord (CanNor)	8	\$2,346,526	23	\$7,736,126	1	\$350,000	4	\$1,351,232	1	\$500,000	0	\$0	0	\$0	2	\$1,176,910	1	\$130,000	20	29	\$11,108,353
Initiative fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario (FedDev)	202	\$63,252,106	12	\$5,976,629	25	\$7,597,915	38	\$10,525,063	39	\$13,220,207	30	\$11,546,947	22	\$9,897,905	34	\$15,651,569	26	\$13,918,229	187	249	\$75,646,990
Agence fédérale de développement économique du Nord de l'Ontario (FedNor)	12	\$4,699,223	13	\$6,443,594	3	\$1,462,402	8	\$3,810,250	5	\$2,237,402	2	\$759,750	2	\$759,750	3	\$1,462,402	7	\$3,265,822	43	45	\$17,041,384
Développement économique Canada pour le Pacifique (PacifiCan)	17	\$4,550,895	20	\$8,159,011	4	\$947,140	9	\$2,474,071	12	\$3,538,938	5	\$701,793	2	\$246,320	12	\$3,927,124	27	\$11,371,789	83	139	\$48,493,849
Manitoba	16	\$2,777,709	16	\$6,527,479	5	\$1,528,694	11	\$2,445,728	5	\$1,480,306	5	\$1,329,306	1	\$24,000	7	\$3,247,947	3	\$522,400	47	83	\$21,572,517
Saskatchewan	17	\$3,801,384	13	\$6,003,707	1	\$750,000	8	\$1,728,575	6	\$1,273,602	4	\$1,004,172	0	\$0	3	\$1,481,304	3	\$1,160,250	99	115	\$22,174,853
Alberta	27	\$6,770,559	10	\$3,581,295	2	\$447,000	9	\$3,071,174	2	\$744,876	1	\$476,916	2	\$277,739	9	\$3,214,444	4	\$1,659,608	88	170	\$51,498,223
Développement économique Canada pour les Prairies (PrairiesCan)	60	\$13,349,652	39	\$16,112,481	8	\$2,725,694	28	\$7,245,477	13	\$3,498,784	10	\$2,810,394	3	\$301,739	19	\$7,943,695	10	\$3,342,258	234	368	\$95,245,599
Total	439	\$134,301,734	158	\$65,580,003	102	\$25,840,125	170	\$50,484,985	99	\$32,486,877	63	\$21,123,806	37	\$15,156,867	82	\$35,137,632	82	\$37,018,583	1,131	1,672	\$374,637,437

Notes Générales:

1. Projects enumerated in the Priority Area are not mutually exclusive.
 2. Number of Entities Owned, Led, or Majority Led by Under-represented Groups is not mutually exclusive and is voluntarily self identified by the applicant.
1. Le projets énumérés dans la section Secteur prioritaire ne sont pas mutuellement exclusif.
 2. Le Nombre d'entités appartenant, dirigé, ou dirigé en majorité par un groupe sous-représenté ne s'excluent pas mutuellement et sont auto-identifiés de manière volontaire.

G&C Portion of TRF Allocated to RDAs	Number of Entities (Businesses and Organizations) Owned, Led, or Majority Led by Under-represented Groups ¹																			Number of Tourism Products Adapted or Created, Excluding Major Festivals
	<i>The Number of Entities Owned, Led, or Majority Led by Under-represented Groups is not mutually exclusive and is voluntarily self identified by the applicant. Therefore, these indicators will likely not accurately reflect the true inclusiveness representation of the applicants.</i>																			
	Women		Indigenous Peoples		Members of Official Language Minority Communities		Youth		Persons with Disabilities		Newcomers to Canada and Immigrants		Black Communities		Racialized Communities		2SLGBTQI+			
Number of Projects	Value of Projects	Number of Projects	Value of Projects	Number of Projects	Value of Projects	Number of Projects	Value of Projects	Number of Projects	Value of Projects	Number of Projects	Value of Projects	Number of Projects	Value of Projects	Number of Projects	Value of Projects	Number of Projects	Value of Projects	Number of Projects	Value of Projects	

Fond d'aide au tourisme (FAT)

Date de début (Date de lancement)(MM-JJ-AAAA): 06-23-2021
Date de fin (MM-JJ-AAAA): 31/03/2023

Agence de développement régionale (ADR)																				
Nouveau Brunswick		26	\$3,062,702	9	\$1,774,909	27	\$2,700,116	7	\$1,952,226	2	\$393,676	2	\$135,000	0	\$0	0	\$0	0	\$0	9
Terre-Neuve et Labrador		71	\$6,428,500	19	\$1,476,000	0	\$0	0	\$0	0	\$0	1	\$100,000	0	\$0	0	\$0	1	\$100,000	19
Nouvelle Écosse		34	\$4,060,791	7	\$2,052,200	4	\$143,299	1	\$50,000	1	\$13,299	5	\$370,000	1	\$100,000	0	\$0	2	\$160,000	8
Île-du-Prince-Édouard		11	\$746,897	3	\$500,000	0	\$0	1	\$60,390	0	\$0	0	\$0	1	\$60,390	0	\$0	1	\$341,804	3
Agence de promotion économique du Canada Atlantique (APECA)		142	\$14,298,890	38	\$5,803,109	31	\$2,843,415	9	\$2,062,616	3	\$406,975	8	\$605,000	2	\$160,390	0	\$0	4	\$601,804	39
Développement économique Canada pour les régions du Québec (DEC)	\$115,121,793	71	\$37,411,300	22	\$7,265,743	8	\$21,228,297	38	\$26,550,103	3	\$20,160,682	12	\$22,054,202	4	\$20,693,750	3	\$22,890,000	11	\$22,380,934	105
Yukon		28	\$1,603,551	8	\$261,768	6	\$453,054	6	\$202,924	2	\$28,175	5	\$124,290	0	\$0	1	\$50,000	3	\$62,881	43
Territoires du Nord-Ouest		0	\$0	1	\$85,500	0	\$0	1	\$85,500	0	\$0	0	\$0	0	\$0	0	\$0	0	\$0	54
Nunavut		1	\$99,999	4	\$543,855	0	\$0	1	\$99,999	0	\$0	0	\$0	0	\$0	0	\$0	1	\$99,999	0
Agence canadienne de développement économique du Nord (CanNor)		29	\$1,703,550	13	\$891,123	6	\$453,054	8	\$388,423	2	\$28,175	5	\$124,290	0	\$0	1	\$50,000	4	\$162,880	97
Initiative fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario (FedDev)	\$119,756,052	236	\$42,461,060	48	\$16,669,230	24	\$4,909,852	37	\$6,919,632	16	\$4,586,136	19	\$3,572,635	17	\$4,943,126	34	\$6,393,332	44	\$6,856,221	466
Agence fédérale de développement économique du Nord de l'Ontario (FedNor)	\$25,299,998	70	\$10,314,599	33	\$7,605,664	12	\$3,819,139	15	\$3,678,121	8	\$1,571,121	9	\$1,698,971	5	\$1,360,661	4	\$1,259,871	9	\$1,611,584	658
Développement économique Canada pour le Pacifique (PacifiCan)	\$79,150,168	84	\$35,706,198	40	\$17,402,782	11	\$1,276,552	31	\$3,428,406	14	\$1,769,403	10	\$1,384,920	2	\$213,031	37	\$10,196,751	30	\$16,027,742	199
Manitoba		10	\$1,988,448	5	\$1,988,950	6	\$1,692,511	6	\$2,142,545	2	\$609,250	0	\$0	0	\$0	3	\$655,650	2	\$261,850	81
Saskatchewan		16	\$5,997,582	9	\$2,345,536	4	\$757,775	4	\$827,000	4	\$799,498	1	\$20,000	1	\$210,000	3	\$720,000	3	\$327,999	52
Alberta		32	\$12,886,823	16	\$7,081,690	5	\$2,279,173	14	\$2,058,774	7	\$2,229,960	5	\$1,048,583	3	\$1,685,019	10	\$4,279,803	7	\$3,638,101	270
Développement économique Canada pour les Prairies (PrairiesCan)		58	\$22,752,853	30	\$11,416,176	15	\$4,729,459	24	\$5,028,319	13	\$3,638,708	6	\$1,068,583	4	\$1,895,019	16	\$5,655,453	12	\$4,227,950	403
Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE)	\$15,000,000	0	\$0	1	\$3,606,688	0	\$0	0	\$0	0	\$0	0	\$0	0	\$0	0	\$0	0	\$0	0
Total	\$476,824,740	690	\$164,648,450	225	\$70,660,515	107	\$39,259,768	162	\$48,055,620	59	\$32,161,200	69	\$30,508,601	34	\$29,265,977	95	\$46,445,407	114	\$51,869,115	1,967

Notes Générales:

- Number of Entities Owned, Led, or Majority Led by Under-represented Groups is not mutually exclusive and is voluntarily self identified by the applicant.
- Program support targets are presented per RDA for internal purposes, however, these targets are for the program as a whole (not per RDA).
- Le Nombre d'entités appartenant, dirigé, ou dirigé en majorité par un groupe sous-représenté ne s'excluent pas mutuellement et sont auto-identifiés de manière volontaire.
- Les Objectifs de support des programmes sont présentés par ADR à des fins internes, ces objectifs sont en réalité pour le programme en entier (non par-ADR).

G&C Portion of ARRI Allocated to RDAs	Number of Entities (Businesses and Organizations) Owned, Led, or Majority Led by Under-represented Groups ¹																			Estimate of Jobs Directly Supported	
	<i>The Number of Entities Owned, Led, or Majority Led by Under-represented Groups is not mutually exclusive and is voluntarily self-identified by the applicant. Therefore, these indicators will likely not accurately reflect the true inclusiveness representation of the applicants.</i>																			Estimated Jobs Created	Estimated Jobs Maintained
	Women		Indigenous Peoples		Members of Official Language Minority Communities		Youth		Persons with Disabilities		Newcomers to Canada and Immigrants		Black Communities		Racialized Communities		2SLGBTQI+				
	Number of Projects	Value of Projects	Number of Projects	Value of Projects	Number of Projects	Value of Projects	Number of Projects	Value of Projects	Number of Projects	Value of Projects	Number of Projects	Value of Projects	Number of Projects	Value of Projects	Number of Projects	Value of Projects	Number of Projects	Value of Projects			

Initiative de relance régionale de l'aérospatiale (IRRA)

Date de début (Date de lancement)(MM-JJ-AAAA): 06-23-2021
 Date de fin (MM-JJ-AAAA): 31/03/2023

		Agence de développement régionale (ADR)																				
Nouveau Brunswick	\$12,125,000	0	\$0	0	\$0	0	\$0	0	\$0	0	\$0	0	\$0	0	\$0	0	\$0	0	\$0	3	0	
Terre-Neuve et Labrador		0	\$0	0	\$0	0	\$0	0	\$0	0	\$0	0	\$0	0	\$0	0	\$0	0	\$0	3	11	
Nouvelle Écosse		0	\$0	0	\$0	0	\$0	0	\$0	0	\$0	0	\$0	0	\$0	0	\$0	0	\$0	9	0	
Île-du-Prince-Édouard		0	\$0	0	\$0	0	\$0	0	\$0	0	\$0	0	\$0	0	\$0	0	\$0	0	\$0	6	0	
Agence de promotion économique du Canada Atlantique (APECA)		0	\$0	0	\$0	0	\$0	0	\$0	0	\$0	0	\$0	0	\$0	0	\$0	0	\$0	21	11	
Développement économique Canada pour les régions du Québec (DEC)	\$89,725,000	3	\$10,767,290	0	\$0	0	\$0	1	\$3,500,000	0	\$0	1	\$1,413,750	1	\$6,012,823	0	\$0	0	\$0	263	227	
Initiative fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario (FedDev)	\$64,800,000	7	\$20,444,459	2	\$4,870,160	1	\$1,360,000	3	\$10,510,160	1	\$1,360,000	5	\$24,405,622	2	\$6,518,986	5	\$26,555,782	1	\$2,500,000	345	696	
Agence fédérale de développement économique du Nord de l'Ontario (FedNor)	\$11,875,000	0	\$0	1	\$1,000,000	0	\$0	2	\$1,092,450	0	\$0	2	\$1,092,450	0	\$0	1	\$1,000,000	0	\$0	28	95	
Développement économique Canada pour le Pacifique (PacifiCan)	\$31,200,000	1	\$1,171,800	1	\$165,750	0	\$0	0	\$0	0	\$0	0	\$0	0	\$0	0	\$0	0	\$0	194	73	
Manitoba	\$31,200,000	0	\$0	0	\$0	0	\$0	0	\$0	0	\$0	0	\$0	0	\$0	0	\$0	0	\$0	70	120	
Saskatchewan		1	\$1,000,000	1	\$1,000,000	0	\$0	0	\$0	0	\$0	0	\$0	0	\$0	1	\$1,000,000	0	\$0	3	24	
Alberta		0	\$0	0	\$0	0	\$0	0	\$0	0	\$0	0	\$0	0	\$0	0	\$0	0	\$0	95	10	
Développement économique Canada pour les Prairies (PrairiesCan)		1	\$1,000,000	1	\$1,000,000	0	\$0	0	\$0	0	\$0	0	\$0	0	\$0	1	\$1,000,000	0	\$0	168	154	
Total	\$240,925,000	12	\$33,383,549	5	\$7,035,910	1	\$1,360,000	6	\$15,102,610	1	\$1,360,000	8	\$26,911,822	3	\$12,531,809	7	\$28,555,782	1	\$2,500,000	1,019	1,256	

Notes Générales:

1. Number of Entities Owned, Led, or Majority Led by Under-represented Groups is not mutually exclusive and is voluntarily self identified by the applicant.

1. Le Nombre d'entités appartenant, digiré, ou dirigé en majorité par un groupe sous-représenté ne s'excluent pas mutuellement et sont auto-identifiés de manière volontaire.

Agences de développement régionales	Portion des S&C du FEC alloué aux ADR	Nombre d'entités (entreprises et organismes) appartenant, dirigé, ou dirigé en majorité par un groupe sous-représenté ¹ <i>Le Nombre d'entités appartenant, dirigé, ou dirigé en majorité par un groupe sous-représenté ne s'excluent pas mutuellement et sont auto-identifiés de manière volontaire. Donc ces indicateurs ne reflètent pas justement la représentation d'inclusivité des applicants.</i>																		Nouvelles entreprises supportées	
		Femmes		Peuples autochtones		Membres de communautés de langue officielle en situation		Jeunes		Personnes handicapées		Nouveaux arrivants au Canada ou immigrants		Communautés noires		Communautés racialisées		2ELGBTQI+		Nombre de nouvelles entreprises supportées	Contribution des ADR (\$)
		Nombre de projets	Valeur des projets	Nombre de projets	Valeur des projets	Nombre de projets	Valeur des projets	Nombre de projets	Valeur des projets	Nombre de projets	Valeur des projets	Nombre de projets	Valeur des projets	Nombre de projets	Valeur des projets	Nombre de projets	Valeur des projets	Nombre de projets	Valeur des projets		
Nouveau Brunswick	\$67,900,000	8	\$1,332,551	1	\$23,250	47	\$20,400,486	1	\$162,140	2	\$496,314	0	\$0	0	\$0	0	\$0	0	\$0	7	\$1,529,331
Terre-Neuve et Labrador		2	\$357,500	3	\$2,715,448	28	\$20,484,534	0	\$0	1	\$1,327,948	1	\$1,327,948	0	\$0	0	\$0	0	\$0	3	\$1,282,054
Nouvelle Écosse		12	\$3,015,509	3	\$455,709	61	\$20,421,433	1	\$500,000	0	\$0	1	\$500,000	0	\$0	0	\$0	0	\$0	3	\$400,000
Île-du-Prince-Édouard		3	\$1,448,850	1	\$527,800	10	\$6,599,650	0	\$0	0	\$0	0	\$0	0	\$0	0	\$0	0	\$0	5	\$4,615,500
Agence de promotion économique du Canada Atlantique (APECA)		25	\$6,154,410	8	\$3,722,207	146	\$67,906,103	2	\$662,140	3	\$1,824,262	2	\$1,827,948	0	\$0	0	\$0	0	\$0	18	\$7,826,885
Développement économique Canada pour les régions du Québec (DEC)	\$135,800,000	14	\$16,483,801	0	\$0	0	\$0	9	\$3,389,541	0	\$0	3	\$1,927,641	1	\$852,641	3	\$1,292,641	0	\$0	10	\$8,200,871
Yukon	\$20,233,500	3	\$2,325,525	8	\$4,571,823	2	\$854,000	0	\$0	0	\$0	0	\$0	0	\$0	0	\$0	0	\$0	0	\$0
Territoires du Nord-Ouest		1	\$2,000,000	3	\$3,821,567	0	\$0	1	\$2,000,000	0	\$0	0	\$0	0	\$0	0	\$0	0	\$0	0	\$0
Nunavut		3	\$1,008,021	8	\$4,584,771	0	\$0	0	\$0	0	\$0	0	\$0	0	\$0	1	\$405,382	0	\$0	0	\$0
Agence canadienne de développement économique du Nord (CanNor)		7	\$5,333,546	19	\$12,978,161	2	\$854,000	1	\$2,000,000	0	\$0	0	\$0	0	\$0	1	\$405,382	0	\$0	0	\$0
Agence fédérale de développement économique du Nord de l'Ontario (FedNor)	\$26,600,000	16	\$8,514,559	18	\$8,305,716	5	\$3,061,164	4	\$2,444,800	2	\$200,000	2	\$276,048	0	\$0	0	\$0	1	\$100,000	11	\$3,117,141
Développement économique Canada pour le Pacifique (PacifiCan)	\$85,411,200	4	\$6,561,396	1	\$252,000	2	\$1,827,500	0	\$0	1	\$2,000,000	1	\$2,500,000	5	\$6,978,150	0	\$0	0	\$0	1	\$4,181,652
Manitoba	\$122,908,800	4	\$4,034,398	0	\$0	0	\$0	1	\$1,400,000	0	\$0	0	\$0	0	\$0	0	\$0	0	\$0	2	\$4,166,000
Saskatchewan		4	\$2,647,221	1	\$997,221	0	\$0	0	\$0	0	\$0	2	\$742,904	1	\$242,904	3	\$5,742,904	1	\$500,000	2	\$7,800,000
Alberta		14	\$23,981,345	3	\$6,572,333	3	\$3,055,000	2	\$4,212,747	0	\$0	4	\$5,447,608	1	\$2,590,000	11	\$18,810,914	3	\$7,181,080	9	\$16,814,323
Développement économique Canada pour les Prairies (PrairiesCan)		22	\$30,662,964	4	\$7,569,554	3	\$3,055,000	3	\$5,612,747	0	\$0	6	\$6,190,512	2	\$2,832,904	14	\$24,553,818	4	\$7,681,080	13	\$28,780,323
Total	\$458,853,500	#REF!	#REF!	#REF!	#REF!	#REF!	#REF!	#REF!	#REF!	#REF!	#REF!	#REF!	#REF!	#REF!	#REF!	#REF!	#REF!	#REF!	#REF!	#REF!	#REF!

Notes Générales:

- Number of Entities Owned, Led, or Majority Led by Under-represented Groups is not mutually exclusive and is voluntarily self identified by the applicant.
- Program support targets are presented per RDA for internal purposes, however, these targets are for the program as a whole (not per RDA).

1. Le Nombre d'entités appartenant, dirigé, ou dirigé en majorité par un groupe sous-représenté ne s'excluent pas mutuellement et sont auto-identifiés de manière volontaire.

2. Les Objectifs de support des programmes sont présentés par ADR à des fins internes, ces objectifs sont en réalité pour le programme en entier (non par-ADR).

Annexe B – Exemples de coordination, d'équité et de transparence des Programmes du budget de 2021

A. Exemple de la création de cadres pour la préparation de rapports en vue de recueillir des renseignements uniformes aux fins d'évaluation et de production de rapports – diversité

Questions du formulaire de demande de FedDev au titre des programmes du budget de 2021

Traduction requise (voir pièce jointe)

PrairiesCan Budget 2021 Programs Application Form Questions

Diversité et inclusion		
<p>Il est essentiel de comprendre la participation de groupes diversifiés pour bâtir une communauté et une économie fortes. Les données recueillies relativement au genre et à la diversité peuvent être utilisées à des fins différentes comme la recherche, les statistiques, l'évaluation de programmes et de politiques, la gestion des risques, l'élaboration de stratégies, la production de rapports et les analyses fondées sur le sexe (dont l'ACS+). Ces renseignements peuvent nous aider à surveiller les progrès sur l'accès inclusif aux programmes et services de soutien aux entreprises offerts par le gouvernement fédéral, en plus de cerner et d'éliminer les obstacles et d'apporter des changements en vue d'améliorer le caractère inclusif de l'accès.</p> <p>Aucun renseignement personnel permettant d'identifier une personne ne sera communiqué. Les données agrégées et anonymes pourraient être transmises à d'autres organismes fédéraux ou publiées à des fins de production de rapport et de surveillance.</p> <p>À moins d'indication contraire du programme, les données suivantes sur le genre et la diversité ne serviront pas à évaluer la demande. Elles sont recueillies à des fins statistiques et pourraient être utilisées dans l'élaboration de futurs programmes.</p> <p>Votre organisation est-elle détenue ou dirigée en majorité (c.-à-d. plus de 50 %) par des personnes qui s'identifient comme :</p>		
Question	Réponse	Commentaire
Genre		
Nouveaux arrivants au Canada ou immigrants		
Jeunes (âgés entre 15 et 34 ans)		
Autochtones Si elles sont issues d'autres groupes, veuillez préciser :		
Membres d'une communauté noire		
Membres d'une communauté racisée		
Membres d'une communauté de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM)		
Personnes handicapées		
Membres de la communauté 2ELGBTQI+		

Votre projet appuiera-t-il directement l'un ou l'autre des groupes diversifiés suivants?		
Question	Réponse	Commentaire
Genre		

B. Exemple de documents destinés au public au format similaire en vue de communiquer des paramètres de financement communs - FCRC

Page Web de l'APECA sur le programme du FCRC

Fonds canadien de revitalisation des communautés

La période de réception des demandes pour le Fonds canadien de revitalisation des communautés au Canada atlantique est maintenant terminée. Les demandes reçues par l'APCECA ayant obtenu un accusé de réception avant la fin de cette période seront évaluées selon les fonds restants. Si vous avez des questions concernant votre demande, veuillez communiquer avec votre agent de programme.

Le Fonds canadien de revitalisation des communautés (FCRC) a pour but d'aider les collectivités de tout le Canada à réaliser des projets d'infrastructure communautaire et à améliorer l'infrastructure existante afin qu'elles puissent se remettre des effets de la pandémie de COVID-19.



Suivez :

Service d'information aux entreprises de l'APCECA

Programmes de l'APCECA

Formulaires et outils

Communiquez avec l'APCECA

Répondre aux questions

À l'aide d'un investissement national de 500 millions de dollars sur deux ans, le Fonds vise à soutenir les organisations à but non lucratif, les municipalités et d'autres groupes communautaires, ainsi que les communautés autochtones, en vue de :

- construire de nouvelles infrastructures communautaires et revitaliser les biens existants
- ramener les gens dans les espaces publics en toute sécurité à mesure que les mesures sanitaires s'assouplissent
- créer des emplois et stimuler les économies locales

Le Fonds est mis en œuvre par les [agences de développement régional](#) (ADR) du Canada. Les demandeurs admissibles peuvent soumettre une demande à partir du 23 juin 2021.

Demands autochtones

Les demandeurs autochtones sont invités à présenter une demande au moyen du processus décrit ci-dessous pour des projets de tous types et de toutes tailles. Dans le cadre du Fonds, les ADR peuvent financer jusqu'à 100 % des projets réalisés avec des groupes autochtones.

Demands admissibles

- organisations à but non lucratif ou organismes de bienfaisance

Activités admissibles

Le Fonds fournira un soutien pour :

1. adapter les espaces et les biens communautaires afin qu'ils puissent être utilisés en toute sécurité, conformément aux directives locales en matière de santé publique;
2. construire ou améliorer des infrastructures communautaires afin d'encourager les Canadiens à se remobiliser dans leurs collectivités et leurs régions et à les explorer.

Les projets admissibles seront priorisés dans l'ordre suivant :

- Revitaliser les centres-villes et les rues principales
- Réinventer les espaces extérieurs
- Créer des infrastructures vertes
- Accroître l'accessibilité des espaces communautaires

Voici des exemples de projets :

- centres-villes et rues principales
- projets verts et projets qui réduisent les effets négatifs sur l'environnement
- amélioration de l'accessibilité
- marchés publics
- centres communautaires et culturels
- musées et bibliothèques
- installations sportives et espaces extérieurs communautaires publics
- installations riveraines et touristiques
- centres polyvalents
- d'autres installations communautaires existantes d'utilité publique qui ont une incidence sur les collectivités locales et soutiennent les économies locales

Une priorité accrue sera accordée aux projets qui :

- sont prêts à démarrer;
- font appel à d'autres partenaires pour obtenir un financement;
- sont à plus petite échelle et seront achevés rapidement afin que les retombées du programme soient largement réparties;

Page Web de FedDev sur le programme du FCRC

Le Fonds canadien de revitalisation des communautés dans le Sud de l'Ontario



La période de réception des demandes pour le Fonds canadien de revitalisation des communautés du Sud de l'Ontario est maintenant terminée. Les demandes reçues et dont FedDev Ontario a accusé réception avant la fin de la période d'admission seront évaluées en fonction des fonds restants.

Passez en revue nos [possibilités de financement](#) pour vous renseigner sur les autres soutiens disponibles auprès de FedDev Ontario.

Le Fonds canadien de revitalisation des communautés (FCRC) a pour but d'aider les collectivités de tout le Canada à réaliser des projets d'infrastructure communautaire et à améliorer l'infrastructure existante afin qu'elles puissent se remettre des effets de la pandémie de COVID-19. À l'aide d'un investissement national de 500 millions sur 2 ans, le fonds vise à soutenir les organisations à but non lucratif, les municipalités et d'autres groupes communautaires, ainsi que les communautés autochtones, en vue de :

- construire de nouvelles infrastructures communautaires et revitaliser les biens existants;
- ramener les gens dans les espaces publics en toute sécurité à mesure que les mesures sanitaires s'assouplissent;
- créer des emplois et stimuler les économies locales.

Le fonds est mis en œuvre par les [agences de développement régional](#) (ADR) du Canada. Les demandeurs admissibles peuvent soumettre une demande à partir du 23 juin 2021.

Demands autochtone

Les demandeurs autochtones sont invités à présenter une demande au moyen du processus décrit ci-dessous pour des

Liste de vérification

[Consultez le guide à l'intention du demandeur](#)

Activités admissibles

Le fonds fournira un soutien pour :

1. adapter les espaces et les biens communautaires afin qu'ils puissent être utilisés en toute sécurité, conformément aux directives locales en matière de santé publique;
2. construire ou améliorer des infrastructures communautaires afin d'encourager les Canadiens à se remobiliser dans leurs collectivités et leurs régions et à les explorer.

Les projets admissibles seront priorisés dans l'ordre suivant :

- revitaliser les centres-villes et les rues principales;
- réinventer les espaces extérieurs;
- créer des infrastructures vertes;
- accroître l'accessibilité des espaces communautaires.

Voici des exemples de projets :

- centres-villes et rues principales;
- projets verts et projets qui réduisent les effets négatifs sur l'environnement;
- amélioration de l'accessibilité;
- marchés publics;
- centres communautaires et culturels;
- musées et bibliothèques;
- installations sportives et espaces extérieurs communautaires publics;
- installations riveraines et touristiques;
- centres polyvalents;
- d'autres installations communautaires existantes d'utilité publique qui ont une incidence sur les collectivités locales et soutiennent les économies locales.

Une priorité accrue sera accordée aux projets qui :

- sont prêts à démarrer;
- font appel à d'autres partenaires pour obtenir un financement;
- sont à plus petite échelle et seront achevés rapidement afin que les retombées du programme soient largement réparties;

Page Web de PrairiesCan sur le programme du FCRC

Fonds canadien de revitalisation des communautés (FCRC) pour la région des Prairies

PrairiesCan a reçu un grand nombre de demandes dans le cadre de ce programme, et la demande de financement dépasse de loin le montant du financement restant. La période de réception des demandes est maintenant terminée. Les demandes reçues et reconnues par PrairiesCan avant la clôture de la période de réception seront évaluées en fonction de la disponibilité des fonds.

Le Fonds canadien de revitalisation des communautés (FCRC) a pour but d'aider les collectivités de tout le Canada à réaliser des projets d'infrastructure communautaire et à améliorer l'infrastructure existante afin qu'elles puissent se remettre des effets de la pandémie de COVID-19. À l'aide d'un Investissement national de 500 millions sur deux ans, le Fonds vise à soutenir les organisations à but non lucratif, les municipalités et d'autres groupes communautaires, ainsi que les communautés autochtones, en vue de :

- construire de nouvelles infrastructures communautaires et revitaliser les biens existants;
- ramener les gens dans les espaces publics en toute sécurité à mesure que les mesures sanitaires s'assouplissent;
- créer des emplois et stimuler les économies locales.

Le Fonds est mis en œuvre par les agences de développement régional (ADR) du Canada.

Demandeurs autochtones

Les demandeurs autochtones étaient invités à présenter une demande au moyen du processus décrit ci-dessous pour des projets de tous types et de toutes tailles. Dans le cadre du Fonds, les ADR peuvent financer jusqu'à 100 % les projets réalisés avec des groupes autochtones

Demandeurs admissibles

- Organisations à but non lucratif ou organismes de bienfaisance
- Toute administration municipale ou régionale, ou tout organisme fournissant des services d'infrastructure aux collectivités (p. ex. les municipalités, les collectivités rurales, les districts de services locaux, les organismes du secteur public)
- Organismes à but non lucratif et organisations dirigés par des Autochtones

Remarque : Les particuliers, les entreprises et les gouvernements provinciaux ou territoriaux ne sont pas admissibles au FCRC.

Activités admissibles

Le Fonds fournira un soutien pour :

1. adapter les espaces et les biens communautaires afin qu'ils puissent être utilisés en toute sécurité, conformément aux directives locales en matière de santé publique;
2. construire ou améliorer des infrastructures communautaires afin d'encourager les Canadiens à se remobiliser dans leurs collectivités et leurs régions et à les explorer.

Les projets admissibles seront priorisés dans l'ordre suivant :

- revitaliser les centres-villes et les rues principales
- réinventer les espaces extérieurs
- créer des infrastructures vertes
- accroître l'accessibilité des espaces communautaires

Voici des exemples de projets :

- centres-villes et rues principales;
- projets verts et projets qui réduisent les effets négatifs sur l'environnement;
- amélioration de l'accessibilité;
- marchés publics;
- centres communautaires et culturels;
- musées et bibliothèques;
- installations sportives et espaces extérieurs communautaires publics;
- installations riveraines et touristiques;
- centres polyvalents;
- autres installations communautaires existantes d'utilité publique qui ont une incidence sur les collectivités locales et soutiennent les économies locales.

Une priorité accrue sera accordée aux projets qui :

- sont prêts à démarrer;
- font appel à d'autres partenaires pour obtenir un financement;
- sont à plus petite échelle et seront achevés rapidement afin que les retombées du programme soient largement réparties;

C. Exemple de présentation de séances d'information technique aux intervenants ainsi qu'aux nouveaux demandeurs éventuels dans la communication d'exigences en matière d'admissibilité et d'échéanciers de programmes

PrairiesCan

RDA PROGRAMS Overview

- CANADA COMMUNITY REVITALIZATION FUND
- TOURISM RELIEF FUND
- AEROSPACE REGIONAL RECOVERY INITIATIVE
- MAJOR FESTIVALS AND EVENTS SUPPORT INITIATIVE
- JOB AND GROWTH FUND

CANADA COMMUNITY REVITALIZATION FUND

BUDGET 2021

- \$500M (2 years)

TARGETS

- Downtown cores and main streets
- Green projects and projects that reduce environmental impacts
- Improvement of accessibility
- Farmers' markets
- Community and cultural centres

OBJECTIVES

- Build new community infrastructure and revitalize existing assets
- Bring people back to public spaces safely as health measures ease
- Create jobs and stimulate local economies

PROGRAMMES DES ADR

Aperçu

- Fonds canadien de revitalisation des communautés
- Fonds d'aide au tourisme
- Initiative de relance régionale de l'aérospatiale
- Initiative d'appui aux grands festivals et événements
- Fonds pour l'emploi et la croissance

FONDS CANADIEN DE REVITALISATION DES COMMUNAUTÉS

BUDGET DE 2021

- 500 M\$ (2 ans)

CIBLES

- Centres-villes et les rues principales
- Projets verts et projets qui réduisent les impacts environnementaux
- Amélioration de l'accessibilité
- Marchés fermiers
- Centres communautaires et culturels

OBJECTIFS

- Construire de nouvelles infrastructures communautaires et raviver les actifs existants
- Ramener les gens dans les espaces publics en toute sécurité alors que les mesures sanitaires s'assouplissent
- Créer des emplois et stimuler les économies locales

Annexe C - Rapports mensuels sur les programmes budget 2021

23 juin, 2021 au 31 mars, 2023

Voir feuille de calcul séparée

Annexe D : Rapport 4 - Rapport sur les remboursements dans le cadre du FARR

Fonds d'aide et de relance régionale : État des remboursements

(Données cumulatives en date du 31 mars 2023)

Agence de développement régional	Bénéficiaires/dépenses non admissibles ¹			En défaut ²	
	Nombre de projets ayant des dépenses inadmissibles	Valeur des dépenses inadmissibles (en millions)	Dépenses inadmissibles recouvrées à ce jour (en millions)	Nombre de projets en défaut	Valeur du défaut (en millions)
Agence de promotion économique du Canada Atlantique (APECA) ⁴	0	0.00 \$	0.00 \$	17	3.51 \$
Développement économique Canada pour les régions du Québec (DEC)	0	0.00 \$	0.00 \$	96	12.14 \$
Agence canadienne de développement économique du Nord (CanNor)	0	0.00 \$	0.00 \$	0	0.00 \$
Initiative fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario (FedDev)	16	0.42 \$	0.02 \$	14	7.91 \$
Agence fédérale de développement économique du Nord de l'Ontario (FedNor)	2	0.05 \$	0.03 \$	2	0.36 \$
Développement économique Canada pour les Prairies (PrairiesCan)	174	6.25 \$	2.86 \$	274	15.16 \$
Développement économique Canada pour le Pacifique (PacifiCan)	85	3.05 \$	1.20 \$	102	4.75 \$
TOTAL	277	9.77 \$	4.11 \$	505	43.83 \$

REMARQUES					
-----------	--	--	--	--	--

[1] comprend, sans s'y limiter, les bénéficiaires inadmissibles et les situations dans lesquelles des bénéficiaires admissibles ont été jugés inadmissibles après coup ou dans lesquelles les fonds ont pu être utilisés pour des dépenses non autorisées dans le cadre du programme, comme celles relevées dans le rapport du BVG. Le nombre final de projets et leur valeur monétaire sont encore en cours d'évaluation dans le cadre du suivi des projets selon une approche basée sur le risque.

[2] comprend les entreprises qui ont fermé ou qui sont en cours de fermeture, les faillites et les mises sous séquestre, et celles qui ne respectent pas nos accords de contribution.

[3] les projets peuvent apparaître dans plus d'une section (p. ex. un client ayant des dépenses inadmissibles est dans la section par défaut).